

53 actions à réaliser sur 2012 - 2015**En 2012**

Les jardins partagés : des parcelles pour la culture de jardins potagers seront mises à la disposition des familles (action 34)

Un urbanisme maîtrisé : les travaux du PLU se poursuivent et s'attachent à proposer un développement durable à l'échelle de la commune et des quartiers (actions 28 et 29)

Déchets médicaux : une filière de récupération des déchets médicaux de particuliers va être mise en place (action 40)

La zone artisanale : son extension permettra la création et/ou le maintien d'emplois locaux (action 8)

Energie : la réduction des points d'éclairage public et de leur intensité est à l'étude. La rénovation thermique des bâtiments communaux est programmée (actions 42 et 43)

Produits d'entretien : la limitation de l'emploi des produits phytosanitaires par les services communaux a déjà permis l'amélioration de la qualité de l'eau des fontaines (action 48)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site communal :

www.serignanducomtat.com

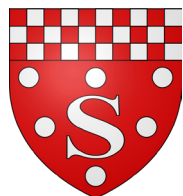
Ou contactez :

Paule ROUSSEAU

Mairie de Sérignan-du-Comtat

84830 Sérignan-du-Comtat

Tél. : 04 90 70 16 24 - Email : p.rousseau@serignanducomtat.com



Commune de Sérignan-du-Comtat

Changement climatique, perte de diversité écologique, pollution, augmentation des déchets, inégalités entre les continents et dans nos sociétés, surexploitation des ressources naturelles, ... nos modes de vie actuels entraînent de nombreux dérèglements qui se répercutent sur l'ensemble de la planète.

Devant ce constat, les collectivités proposent une mobilisation de chacun pour construire un monde plus responsable et plus solidaire.

[2012 première année de l'Agenda 21](#)

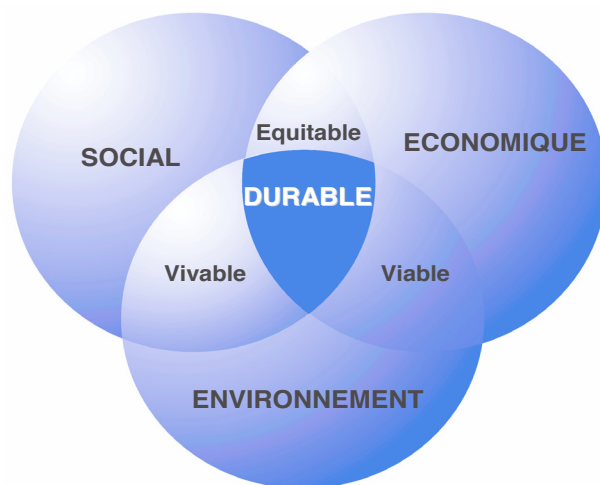


Quelle terre laisserons nous à nos enfants ?

Pour préserver les ressources dont les générations futures auront besoin, le développement durable se place à l'intersection de quatre dimensions :

- . Le développement économique
- . La cohésion sociale
- . La protection de l'environnement
- . Le développement de la citoyenneté

L'Agenda 21 est l'application sur le terrain du développement durable. C'est un programme d'actions qui fixe les objectifs et les moyens pour mettre en oeuvre le développement durable.



L'Agenda 21 : ce qu'il faut faire pour le 21ème siècle

Les 5 finalités de l'Agenda 21 :

- . La lutte contre le dérèglement climatique
- . La préservation de la biodiversité
- . L'épanouissement de tous les êtres humains
- . La cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations
- . Le développement selon des modes de production et de consommation responsables

Il s'agit d'un programme d'actions concrètes d'application du développement durable sur le territoire.

C'est un outil visant à répondre aux besoins de toute la population, avec le souci de préserver l'environnement, d'assurer l'accès à tous les services essentiels, de développer des activités économiques.

Objectif 2013 pour la France : 1 000 Agenda 21
En Vaucluse, 1 Agenda 21 reconnu à ce jour, 12 en Région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

C'est au sommet de Rio en 1992 qu'a été lancée l'idée de constituer des «Agendas» pour préparer un XXI^e siècle harmonieux, équitable et durable.

Un engagement de tous les acteurs du territoire de Sérignan du Comtat

L'Agenda 21 est conduit par la commune de Sérignan-du-Comtat en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, associations, acteurs institutionnels, économiques et sociaux, experts de l'environnement, de l'animation culturelle, de l'urbanisme ...

La commune de Sérignan-du-Comtat s'engage avec son Agenda 21 dans de nombreuses actions concrètes permettant de léguer aux générations futures un cadre de vie préservé.

La stratégie de l'Agenda 21 de Sérignan-du-Comtat pour 2012 - 2015

Axe 1 - Préserver la richesse du patrimoine et valoriser la connaissance naturaliste hérité de Jean-Henri Fabre

Il s'agit, partant du potentiel local, de le préserver, l'enrichir afin d'initier un projet pédagogique et culturel à portée économique du territoire

Axe 2 - Pérenniser les activités économiques existantes et développer un tourisme durable

Le maintien d'une certaine vitalité économique du territoire repose sur la valorisation des éléments permettant le développement d'un éco-tourisme durable et l'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles

Axe 3 - Garantir la qualité de vie et dynamiser la vie sociale et culturelle

Le territoire possède les capacités de résistance au phénomène de commune dortoir, notamment du fait de la richesse du réseau associatif et des équipements. Il s'agit d'accompagner les initiatives citoyennes et de concevoir un projet d'urbanisme harmonieux

Axe 4 - Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité

La conduite participative de la démarche d'Agenda 21 et une véritable excellence des comportements doivent demeurer la base du projet de territoire

